



RÉACTUALISATION DES NOTIONS EN PHARMACOLOGIE DES PERSONNELS AIDE-SOIGNANTS EN EHPAD

Public / prérequis

Aides-soignants titulaires du C.A.F.A.S, D.P.A.S, D.E.A.S.

AS

Groupes de 7 à 12 personnes.

Objectifs

Le public visé aura acquis une réactualisation de ses compétences dans l'aide à la prise des médicaments avec surveillance des effets secondaires. Acte répondant aux critères de sécurité, efficacité et de continuité des soins en établissement hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Cette réactualisation est axée sur l'analyse des pratiques des personnels aides-soignants.

Intervenants

Formateurs de l'Institut de Formation aux Professions de Santé de St-Brieuc.

Contenu

- Test de positionnement.

La formation proposée est une réactualisation théorique en lien avec les compétences acquises à l'obtention du DEAS (ancien DPAS). Elle est axée sur l'analyse des pratiques des personnels sus cités.

Les différents thèmes abordés durant cette journée sont :

- Le vocabulaire en lien avec la pharmacologie ;
- L'identification des modifications de l'état et du comportement du patient ;
- Le suivi d'un traitement par le patient et la surveillance des signes associés ;
- La surveillance de l'efficacité du traitement ;
- L'aide à la prise des médicaments ;
- La notion de responsabilité (AS-IDE) ;
- Les transmissions.

Débouchés : Cette formation permet d'accéder à des postes sur lesquels ces connaissances théoriques et pratiques sont nécessaires.

Cadre législatif

Textes de référence précisent la base réglementaire de la profession d'aide-soignant :

- Code de la santé publique, 4 mars 2002, article L.4161-1
- Décret n°2004-802 du 29 juillet 2004, relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier.
- Code de la santé publique, articles R.4311-3, R.4311-4 à R.4311-5 (alinéa 19) relatifs à l'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière.
- Textes de référence relatifs à la formation aide-soignante : Arrêté du 22 octobre 2005, modifié relatif à la formation conduisant au Diplôme d'État d'Aide Soignant, annexe I.



7 heures



Etablissement d'origine



Tarif TTC : 115 €/personne



Calendrier des formations :
consultez les fiches jointes.



Taux de satisfaction 2021 :
91 % (18 stagiaires)



Taux de réussite 2021 :
100 % (18 stagiaires)



Non éligible au CPF



Si vous êtes en situation de handicapé (dyslexie, etc...), merci de prendre contact avec nous

Des questions ?

Contactez-nous au 02 96 01 70 28 ou à l'adresse : ifps.stbrieuc@armorsante.bzh

Formation Professionnelle Continue de St Brieuc

www.ifps-stbrieuc.fr

Mise à jour du 05/04/2022

Le CH de St-Brieuc est certifié Qualiopi pour les actions de formation et les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience



L'OFFRE DE FORMATION À L'IFPS DE SAINT BRIEUC

FORMATION CONTINUE



FORMATEURS EN ACTIVITÉ ET EXPERTS DE LEUR DISCIPLINE

Les formateurs permanents de l'IFPS sont cadres de santé et experts dans leur discipline de formation. Les intervenants extérieurs sont sélectionnés sur la au regard de leurs expertises disciplinaires et pédagogiques.



LOCAUX AUX TECHNOLOGIES INNOVANTES

L'IFPS de St Brieuc dispose de salles de simulation avec dispositifs vidéo et d'équipements récents (rails de manutention, mannequins moyenne fidélité...).



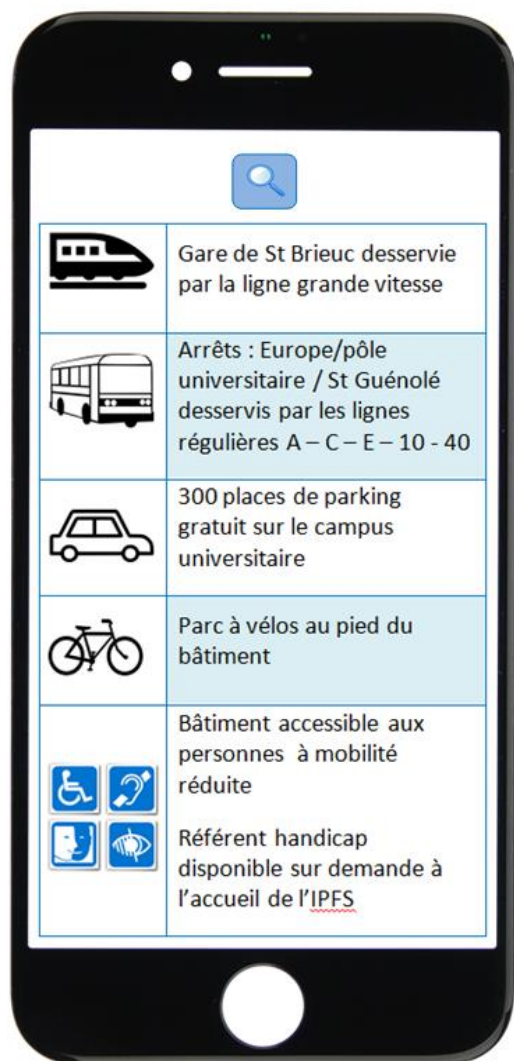
EXIGENCE QUALITÉ

Nos formations sont organisées dans le cadre des bonnes pratiques professionnelles et de leurs évolutions et répondent aux axes et actions prioritaires.



PÉDAGOGIE ACTIVE / HYBRIDE

Les sessions de formations sont conçues en mobilisant différents modèles pédagogiques et leurs outils : analyse de pratiques, jeux de rôle, tables rondes, simulation sur mannequin, e-learning...



Institut de Formation aux Professions de Santé de St Brieuc

✓ Heures d'ouverture : lundi au jeudi 8h30-17h30 - vendredi 8h30-16h00

Un établissement du Centre Hospitalier de St Brieuc
2 Esplanade des Prix Nobel
22 000 Saint Brieuc

Téléphone : 02 96 01 70 28
Mail : ifps.stbrieuc@armorsante.bzh

Visitez notre site www.ifps-stbrieuc.fr



Directrice IFPS	Françoise HUET, Dir. des soins agréée
Directeur IFA / coordinateur IFAS	Franck COHEN
Cadre supérieur / Coordinateur IFSI	Isabelle MALINGRE
N° SIRET	262 200 090 002 29
N° DPC du CH St Brieuc	1742
N° d'agrément	5322P009922
Certification AFNOR ISO 9001:2015	N°2017/74181.4

Formation Professionnelle Continue de St Brieuc

www.ifps-stbrieuc.fr

Mise à jour du 05/04/2022

Le CH de St-Brieuc est certifié Qualiopi pour les actions de formation et les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience

2 IFPS



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE